

la lettre

des

Rivières

Creuse - Anglin - Claise

“ ÉDIT’EAU ”

Depuis peu, nous accueillons Inolla FAIVRE sur le poste de technicienne de rivières du bassin de l’Anglin. Je lui souhaite la bienvenue et espère qu’elle s’épanouira dans ses missions.

Différents projets se bousculent en ce début d’année 2025. Nous finaliserons les travaux débutés à l’automne 2024 et interrompus à cause des conditions météorologiques défavorables. Au programme de cette année : des travaux de restauration de la continuité écologique sur le bassin de la Creuse, des actions de restauration du lit mineur et de protection des berges sur nos 3 bassins versants et toujours un engagement fort de lutte contre la jussie afin de préserver nos cours d’eau d’un envahissement. J’espère que nous pourrons engager l’ensemble des projets mais les restrictions financières de certains de nos partenaires risquent de nous contraindre à prioriser.

Vous découvrirez, au fil de cette lettre, notre engagement auprès d’autres partenaires pour partager nos connaissances naturalistes. Ces partenariats démontrent notre engagement à améliorer le savoir et à la préservation des milieux aquatiques. Le castor est un architecte de nos rivières, bien que ses constructions peuvent venir impacter certains de nos usages, des solutions existent pour faciliter une cohabitation et lui permettre de poursuivre son expansion sur nos cours d’eau.

Jean-Louis CAMUS
Président du SMABCAC



Après les crues ?

Le 30 mars 2024, notre territoire, et plus particulièrement l’Anglin, connaissait des crues importantes voire historiques. Afin de limiter l’impact des prochains phénomènes, le SMABCAC a pour projet de démarrer une étude spécifiquement ciblée sur le bassin de l’Anglin, sensible aux épisodes d’inondations.

Ainsi le but de cette étude sera d’essayer de réduire l’incidence des crues sur les biens et les personnes et non de les empêcher, ce qui apparaît impossible.

Pour cela, cette étude devra proposer un programme d’actions qui se détaillera à l’échelle du bassin versant et des sous bassins versants, à celle des zones d’expansion des crues connues, à celle des communes, des habitations et biens impactés.



Ingrandes



Mérigny



Bélabre



Nous souhaitons la bienvenue à Inolla qui a rejoint l’équipe du SMABCAC en mai. Elle travaillera sur le bassin versant de l’Anglin suite au départ de Maylie CAILLON vers la Bretagne.

Inolla FAIVRE
06.28.19.15.13
bassin.anglin@smabcac.fr



2025, année du castor d'Europe

La France regorge de mammifères sauvages et héberge d'ailleurs le plus gros rongeur d'Europe, le castor, infatigable bâtisseur de nos cours d'eau. 2025 est une année spéciale pour le Castor car il y a 50 ans, il était réintroduit dans le Bassin de la Loire via 13 individus issus du bassin du Rhône. Grâce aux efforts de chacun, il a pu coloniser, de façon discontinue, de nombreux cours d'eau et est aujourd'hui relativement bien présent sur notre territoire.

Le castor est un rongeur semi-aquatique végétarien qui s'installe, sur 1 à 3 km de cours d'eau, en famille d'environ 6 individus (le couple et les jeunes des deux dernières saisons). Il affectionne les ruisseaux de plaine, à faible pente et bien végétalisés.

Afin de protéger l'entrée de sa hutte, le castor peut créer de petits barrages qui servent aujourd'hui d'exemple et d'inspiration pour les travaux en rivière dirigés par l'homme. Ces petites constructions permettent de moduler le lit des cours d'eau, de créer de nouveaux écoulements en favorisant les zones humides tout en restant perméable. Détruits lors des crues, la circulation des sédiments et des organismes peut se faire de manière régulière.

Depuis 1968, il est protégé sur l'ensemble du territoire national : son enlèvement, sa capture, sa détention, sa destruction ou sa mutilation sont interdits ainsi que la destruction, l'altération ou la dégradation de son habitat et de ses barrages (source : OFB).



Le SMABCAC rejoint le réseau castor

Ce réseau est chargé du suivi de l'évolution de la présence de l'espèce en France par la recherche des indices de présence d'individus (écorçage, hutte...) durant l'hiver.

Il participe aussi à la gestion des conflits d'usage avec les activités humaines, les agents de l'OFB intervenant à la demande de l'administration pour réaliser des expertises techniques et propositions d'actions pour assurer une meilleure cohabitation.

Le SMABCAC intègre Obs'Indre

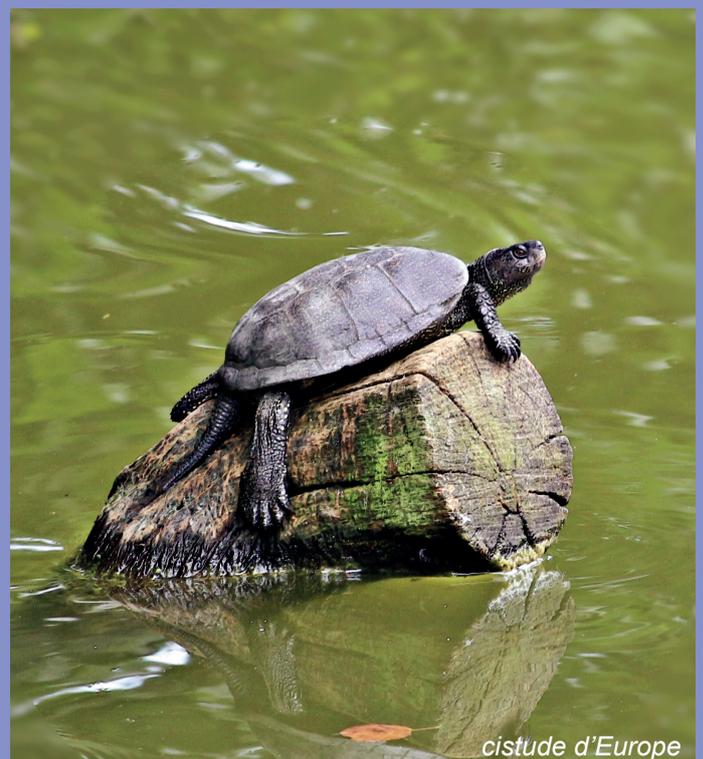
La base de données Obs'Indre, gérée par l'association Indre Nature, a pour objectif d'apporter un maximum d'informations sur la flore et la faune sauvage du département de l'Indre dans le but de mieux les connaître. Elle permet de recueillir et diffuser les observations naturalistes transmises par des particuliers ou des professionnels.

Ainsi, elle donne des informations sur la présence et la répartition des espèces sur le territoire.

Le SMABCAC a rejoint ce réseau afin que ses données naturalistes, récoltées lors des différentes phases de terrain ou études, puissent être valorisées et diffusées.

Nous vous invitons à découvrir, explorer et même compléter cette base de données :

<https://obsindre.fr>



cistude d'Europe